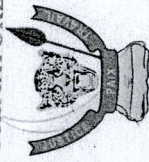


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 032/2023

A LA SOCIETE CONGO MOTORS SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/OPEC/DG/F/CGPMP/2018 LOT4, conclu avec l'Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises « OPEC », pour un montant total hors taxe de dollars américains trois cent cinquante-huit mille (USD 358 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains deux mille cinq cent six (USD 2 506).

Fait à Kinshasa, le 17/03/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Pour le Directeur Général ai empêché

Benoît KALIKAT KALEMBE

Directeur Général Adjoint ai

